

Angèle HUMBERT
40 Boulevard Richard Lenain
75011 PARIS
+33 6 29 42 29 16

Attestation sur l'honneur,

Je soussignée Angèle HUMBERT, doctorante à l'Université Sorbonne Paris IV, atteste sur l'honneur que mon projet doctoral intitulé : "La voix et l'imaginaire : étude de l'articulation entre musique et vaude dans la fiction haïtienne" ne donne pas lieu à l'attribution de crédits ECTS.

Conformément à l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation doctorale, la formation doctorale correspond à un travail centré sur la recherche, sans évaluation par crédits européens. Je vous invite à vous référer à l'arrêté en question, disponible sur le site du gouvernement à l'adresse suivante :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000032587086>

Fait à Paris, le 04/10/2025

Angèle.